



[Accéder au site](#)

n°487 - 27 mai 2020

- [SIC](#)
- [Dernière minute](#)
- [Webinaires](#)
- [SOS Cabinets EC / CAC](#)
- [SOS Entreprises](#)

> À la une



ALLO IMPÔT 2020 : LES EXPERTS-COMPTABLES SE MOBILISENT DU 26 MAI AU 3 JUIN POUR AIDER LES CONTRIBUABLES

Cette année encore les experts-comptables se mettent au service des contribuables avant la date limite de dépôt des déclarations de revenus. La profession répondra aux questions des particuliers via un numéro vert, un site web ainsi qu'au travers d'émissions live et interactives sur YouTube. [En savoir plus](#)



Mon institution



LE NOUVEAU SIC ARRIVE !

Le numéro de mai-juin du SIC est en ligne. Au sommaire : une interview du président de la CPME, les résultats de l'enquête de l'Observatoire sur les

conséquences de la crise sanitaire, un dossier sur les mesures de financement spécial COVID-19, une présentation des nouveaux ateliers du changement... **60 pages d'informations et de solutions pratiques pour vous aider à mieux gérer les aléas de la crise et la reprise d'activité de vos clients.**

[LIRE LE SIC](#)

Info partenaires - Info partenaires - Info partenaires

cegid

Inventez une nouvelle relation client avec les solutions cloud Cegid



[En savoir plus](#)

(Ré)inventez votre relation client

Plus que jamais, les entreprises ont besoin de votre éclairage : soyez à leurs côtés avec les solutions Cegid.

[En savoir plus](#)

Dernière minute

Mon expertise

ÉVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE AU 1^{ER} JUIN 2020

[Social](#)

Dans un communiqué de presse en date du 25 mai 2020, le ministère du Travail précise les nouvelles modalités d'indemnisation de l'activité partielle à compter du 1^{er} juin 2020. Sauf dans certaines activités (HCR...), l'allocation d'activité partielle remboursée aux entreprises sera diminuée. **[En savoir plus](#)**

EXERCICES CLOS LE 31/03/2020 : REPORT DE DÉLAIS

[Fiscal](#)

Suite à la demande formulée par le Conseil supérieur, la date limite de dépôt de la déclaration de résultat des exercices clos au 31 mars 2020 est reportée du 30 juin au 31 juillet. Ce report de l'échéance est accordé, sans démarche préalable, aux entreprises ayant des difficultés économiques ou matérielles dans un contexte de reprise progressive d'activité.

Concernant le dépôt et le versement du solde de l'IS, dont l'échéance est le 15 juillet 2020, le report au 31 juillet est réservé aux entreprises qui rencontrent des difficultés financières. Pour bénéficier de ce report, elles doivent transmettre une demande auprès

du service gestionnaire. Cette demande peut être effectuée en utilisant le formulaire disponible en ligne ou par tout autre moyen (courrier, courriel, liste d'entreprises établie par l'expert-comptable) comportant les éléments d'information attendus.

En savoir plus

Webinaires

Mon institution



COMMENT ACCOMPAGNER VOS CLIENTS SUR UNE MISSION CYBERSÉCURITÉ Mercredi 27 mai à 17h

Dans ce contexte de COVID-19, les cybercriminels sont opportunistes et exploitent l'anxiété générale. C'est pourquoi la CNCC et le CSOEC vous proposent un tour d'horizon des principaux outils pour accompagner vos clients sur des missions cyber. Ce n'est pas qu'une affaire de moyens techniques, mais avant tout une approche globale dans laquelle l'ensemble des acteurs doit être impliqué. Ce webinaire sera animé par Sanaa Moussaïd, vice-présidente du Conseil supérieur en charge du secteur Stratégie numérique et Nathalie Malicet, présidente de la commission Numérique et Innovation à la CNCC. Pour assister au webinaire, inscrivez-vous dès à présent en **cliquant ici**. (Attention nombre de places limité)



MESURER ET EXPLIQUER LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE COVID-19 SUR LES COMPTES DES ENTREPRISES FRANÇAISES Jeudi 28 mai à 18h

Le rebond des entreprises est un enjeu-clé et les professionnels du chiffre ont vocation à les assister dans cette situation inédite. L'Autorité des normes comptables (ANC) a publié dernièrement **ses recommandations** sur les conséquences de la crise COVID-19 sur les comptes des entreprises françaises. Ce webinaire, en partenariat avec L'Académie, sera présenté par Patrick de Cambourg, président de l'ANC, Charles-René Tandé, président du CSOEC, Jean Bouquot, président de la CNCC, et animé par Hubert Tondeur, co-président du groupe de travail ANC, président du CRO Lille Nord-Pas-de-Calais, et Mathieu Floquet, chef de projet au sein de l'ANC. Pour assister au webinaire, inscrivez-vous dès à présent en **cliquant ici**.



LES NOUVEAUTÉS DE LA DÉCLARATION DE REVENUS Vendredi 29 mai à 9h

Animé par les consultants fiscalistes d'Infodoc-experts, cet atelier présentera les nouveautés de la déclaration de revenus. Seront notamment abordés les délais de dépôt de la déclaration, les règles dérogatoires relatives aux revenus fonciers, la nouvelle rubrique liée au PAS ainsi que les éléments permettant d'obtenir un CIMR complémentaire. Pour assister au webinaire, vous devez vous inscrire dès à présent en [cliquant ici](#). (Attention nombre de places limité)



ASSOCIATIONS ET COVID-19 : DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA TRÉSORERIE ET GESTION DES SUBVENTIONS Jeudi 4 juin à 16h30

Ce webinaire, animé par Chakib Hafiani, président du Comité secteur non-marchand et Sébastien Cruege, membre du comité secteur non-marchand, proposera aux confrères un tour d'horizon des dispositifs de soutien à la trésorerie des associations et fondations, abordant notamment les clarifications d'éligibilités et les retours d'expérience. Pour assister au webinaire, inscrivez-vous dès à présent en [cliquant ici](#). (Attention nombre de places limité)

NOUVEAUX PODCASTS DISPONIBLES

- **Mise en place de la dématérialisation (factures, bulletins de paie, CFN, SAE)** animé par Dominique Perier, président du Comité technologique et Alexandre Viau, élu au conseil régional de l'OEC des Pays de Loire - [Voir la vidéo](#)
- **Déconfinement : les points clés pour une reprise d'activité sécurisée** animé par Alice Fages, directeur des études sociales CSOEC et directeur d'Infodoc-experts et Gaëlle Launay, consultante en droit social Infodoc-experts - [Voir la vidéo](#)
- **COVID-19 : les alliés du chef d'entreprise** animé par William Nahum, président d'honneur du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et président du CIP national, Edouard Tricaud, avocat au Barreau de Paris et le psychologue, Jean-Luc Douillard, co-fondateur d'Apesa - [Voir la vidéo](#)

 **Cellule SOS
Cabinets EC /
CAC**



Mon exercice



[Coronavirus COVID-19 - Gestion des cabinets](#)

[ACCÉDEZ À LA CELLULE SOS CABINETS EC / CAC](#)

CIP NATIONAL : UN RENDEZ-VOUS GRATUIT ET CONFIDENTIEL PROPOSÉ AUX DIRIGEANTS D'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

[Entreprise en difficulté](#)

En ces circonstances inédites, les Centres départementaux d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP) poursuivent leur activité en visioconférence. Les experts bénévoles du CIP ont pour objectif d'aider les dirigeants à s'y retrouver parmi les aides à disposition déployées par l'État, de les orienter vers les dispositifs adéquats et de proposer un espace d'écoute. **[En savoir plus](#)**

NUMÉRIQUE : QUELLES BONNES PRATIQUES APRÈS LE CONFINEMENT ?

[Transition numérique](#)

L'AFNIC (Association Française pour le Nommage Internet en Coopération) propose des bons réflexes numériques à mettre en œuvre après le confinement. **[En savoir plus](#)**

Cellule SOS Entreprises

Mon expertise



[Coronavirus COVID-19 - Mesures de soutien](#)

[ACCÉDEZ À LA CELLULE SOS ENTREPRISES](#)

TAXE D'APPRENTISSAGE : REPORT DU PAIEMENT DU SOLDE

[Social](#)

La DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) a confirmé au Conseil supérieur le report du versement du solde de la taxe d'apprentissage (13 %).

Les entreprises auront jusqu'au 30 juin 2020 pour effectuer leur paiement. **En savoir plus**

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES : FIXATION DES CONDITIONS D'APPLICATION

[Social](#)

Institué par la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, le forfait « mobilités durables » permet à l'employeur de prendre en charge facultativement les frais engagés par les salariés pour leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail avec un vélo (électrique ou non), en covoiturage... Le décret du 9 mai 2020 précise les conditions de mise en œuvre effective du dispositif. **En savoir plus**

TITRES-RESTAURANT : EXONÉRATION DE L'INDEMNITÉ DE REPAS LES REMPLAÇANT

[Social - Protection sociale](#)

Le site des Urssaf prévoit une tolérance lorsque la remise papier des titres-restaurant est impossible. Dans cette hypothèse, il est indiqué que l'indemnité de repas égale au montant de la participation patronale peut être exonérée de cotisations sociales dans les mêmes conditions que pour les titres-restaurant. Cette exonération est applicable jusqu'à ce que la reprise de la distribution des titres papiers soit possible. **En savoir plus**

DÉCLARATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DÉFISCALISÉES

[Fiscal](#)

Bien que non-imposable, la rémunération des heures supplémentaires ou complémentaires défiscalisées, effectuées en 2019, est prise en compte dans le calcul du revenu fiscal de référence du foyer fiscal. Bien qu'en principe le fisc ait connaissance de cette rémunération, elle n'apparaîtrait pas dans les déclarations préremplies adressées aux contribuables. Cette rémunération devra donc être inscrite par le redevable lui-même en cases 1GH à 1JH de la déclaration n°2042. **En savoir plus**

PRÉCISIONS DE L'ANC SUR LES CONSÉQUENCES DU REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE DROITS AU PAIEMENT DE BASE ET LEUR COMPTABILISATION

[Agricole - Comptabilité](#)

Suite à sa saisie par le Conseil supérieur et la FNSEA, le collège de l'ANC précise que dans la situation exceptionnelle de l'année 2020, le produit à recevoir défini à l'article 618-6 du PCG peut être comptabilisé à la date d'appréciation des conditions d'octroi de la participation au paiement de base et aux paiements connexes, soit le 15 mai 2020, quand bien même le dépôt de la demande serait effectué postérieurement à cette date et au plus tard le 15 juin 2020. **En savoir plus**

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux





Pour vous abonner : cliquez ici pour vous identifier ou créer un comptexpert et gérez vos abonnements dans votre espace.

Pour vous désabonner, [cliquez ici](#)